Ecole élémentaire Guillaume et Jean Détraves
32 rue Mauprime
78800 HOUILLES
Tél. : 01 39 68 19 98

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 13 octobre 2026 à 18h15

Education Nationale : Présents :	D.D.E.N	Représentants des parents d'élèves :	Mairie :
Directrice et enseignants de l'école. Excusée : Mme Fauvergue (Inspectrice de l'Education nationale)	M. Revert : excusé	Présents : FCPE/PEEP : Mmes Taphanel, Fave, Egéa, Picard-Lapalus, Maret, Kuca APEIH : Mmes Martinez, Boucher, Mesraoui, Hamecha, Pinto	M. Ferrand, élu M. Fleurquin, directeur périscolaire

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école : tour de table et émargement
- Désignation du secrétaire de séance : enseignante CM2 P
- Transmission des informations : L'envoi des invitations aux conseils d'école avec ordre du jour ainsi que les procès-verbaux seront transmis par courriel aux membres du conseil d'école.

2- Fonctionnement de l'école

➢ Les élections de parents d'élèves

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance. Le taux de participation cette année est de 71.15%. Merci aux parents pour leur participation active à la mise sous pli et au dépouillement. Ont été élus 8 membres de la FCPE et 8 membres de l'APEIH.
A ce jour, les écoles de la commune ne peuvent pas encore passer au vote électronique. Si possibilité à la rentrée 2027, nous basculerons au vote électronique. Vote : adopté à l'unanimité.

➢ Le règlement intérieur

Nous vivons au quotidien dans une école de plus de 420 élèves. L'existence et le respect du règlement intérieur sont nécessaires pour le bien-être de tous et du cadre de vie.
Pour rappel, l'inscription à l'école vaut acceptation de son règlement. Pour autant, une signature est demandée aux parents et à l'enfant car il y a également le protocole pHARe qui y est présenté. Cette signature permet, en cas de détection d'une situation délicate, de mettre en place les premiers éléments du protocole.
L'équipe enseignante souhaite apporter quelques modifications au règlement intérieur suite à des constats :
« Le maquillage, les faux ongles et autres artifices sont interdits à l'école. Les enfants se présenteront à l'école dans un état de propreté convenable et dans une tenue vestimentaire adaptée à la vie scolaire. Les chaussures types tongs ou crocs sont à éviter car ne tiennent pas aux pieds (risque de chute important).
Vote : Adopté à l'unanimité.

➢ Le projet de territoire

Dans la continuité des années précédentes, des actions se poursuivent : Silence, on lit ! Défi mathématiques, le journal de l'école « Le cri de Détraves », le tri dans les classes, le conseil de délégués, le cahier d'écrivain du CP au CM2, les programmes pHARe et EVAR.

Le programme pHARe est présenté dans le règlement intérieur et une plaquette du programme est distribuée à chaque famille via le cahier de liaison.
Néanmoins, pour rappel :
1- la définition du harcèlement : Le harcèlement est une **violence répétée**, verbale, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, en position de faiblesse, l'agresseur agissant dans l'intention de nuire à la victime.
Attention : Un geste hostile isolé n'est pas du harcèlement. Une dispute isolée entre élève n'est pas du harcèlement.
2- déroulé du protocole qui se met en place rapidement pour le bien-être de l'enfant :

- Découverte par l'école (enseignant, élève…) ou par les parents d'une situation supposée d'intimidation et/ou de harcèlement
- Recueil d'informations par l'enseignant ou le directeur auprès de la victime et de ses parents ou bien le périscolaire si cela se passe sur le temps périscolaire
- Caractérisation si situation d'intimidation/harcèlement ou non par l'équipe ressource
- Si intimidation/harcèlement : traitement de la situation par l'équipe ressource à l'aide d'entretiens individuels (la méthode de la préoccupation partagée, méthode non blâmante) pour la cible et les intimidateurs présumés. Ces entretiens sont confidentiels. L'objectif est de faire cesser le harcèlement, donc de faire trouver aux intimidateurs une solution au problème qu'ils ont créé.

- Bilan (résolution de la situation) : information aux parents. Si la situation perdure mise en place du protocole national.

Ce protocole court sur 15 jours pour régler la situation.
Le climat d'école et de classe serein est rendu possible grâce au travail mené dans les classes par les enseignants, à l'accompagnement/au suivi des familles auprès de leurs enfants et à la relation de confiance qui existe entre l'école et les familles.
Néanmoins, l'équipe enseignante reste vigilante pour préserver ce bien-être. Il faut qu'il en soit de même du côté des familles.
Enfin, nous souhaitons faire intervenir la police nationale dans le cadre du permis internet auprès des CM2.

3- Vie de l'école

- Bilan de rentrée

Cette année, nous accueillons 4 nouvelles enseignantes en CE2 et CM2.
Effectif à ce jour : 422 élèves (10 de plus par rapport à la rentrée 2025). Une arrivée est prévue en CP au mois de novembre.

CP c : 27	CP lg : 27	CP p : 27 (28)	UPE2A : 13
CE1 m : 29	CE1 d : 28	CE1 h : 29	
CE2 p : 26	CE2 e : 26	CE2 s : 25	
CM1 pb : 23	CM1 lr : 24	CM1 r : 24	
CM2 rr: 27	CM2 d : 27	CM2 g : 27	CM2 p : 26

Précision : Chaque classe est accompagnée d'une lettre. Cette lettre correspond à l'initiale du nom de famille de l'enseignant.

Les effectifs bougent régulièrement, dû au dispositif UPE2A. Tendance à la hausse sur les dernières années.
Une révision de la carte scolaire avait été évoquée. Qu'en est-il ?
Nos effectifs devaient être bloqués, particulièrement pour les CP et CE1. Qu'en est-il ?
Réponse de la mairie : Pas d'information à communiquer à ce sujet.

- Les réunions de parents

Elles se sont déroulées au mois de septembre. Ces réunions permettent aux parents de rencontrer les enseignants de la classe de leur enfant. L'enseignant y communique des informations générales sur le fonctionnement de la classe et sur le déroulement de l'année scolaire. Cependant en cas d'impossibilité, il est souhaitable, que les parents préviennent de leur absence via le cahier de liaison.
Les parents des enfants allophones ont été accueillis par l'enseignante d'UPE2A.
Une seconde réunion de parents aura lieu en février/mars.

- Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)

Les fonctions du RASED visent à :
Remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe, prévenir leur apparition et leur persistance chez les élèves dont la fragilité a été repérée, apporter leur compétence et leur expertise aux équipes éducatives afin de mieux analyser les situations particulières et construire des réponses adaptées.

A ce jour, le réseau d'aide est composé d'une enseignante, qui apporte une aide pédagogique aux élèves et d'une psychologue scolaire.
L'enseignante à dominante pédagogique intervient sur 8 écoles de Houilles et prioritairement en CP et en CE1 sur le temps scolaire en français et en mathématiques, quelques fois en CE2. Elle peut prendre en charge des élèves en petits groupes ou intervenir directement dans la classe des élèves en co-intervention. Elle peut intervenir en classe autour de projets ciblés (ex : résolutions de problèmes…)

La psychologue scolaire intervient également sur 8 écoles de Houilles et sur une école de Chatou. Elle est invitée systématiquement lors des équipes éducatives ou lors des réunions d'équipes de suivi pour les élèves ayant un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Elle pourra également être sollicitée si des élèves présentent des comportements alarmants ou des troubles des apprentissages. Elle est sollicitée pour les passages anticipés et les maintiens. La psychologue peut faire une observation en groupe classe sans autorisation écrite des parents. En revanche, pour un bilan individuel, une autorisation écrite et signée est nécessaire.

Une concertation a eu lieu avec les membres du RASED et les enseignants pour évoquer les enfants fragiles qui nécessiteraient une prise en charge. Les familles concernées sont informées.

- Les évaluations nationales du CP au CM2

La passation de ces évaluations a eu lieu du 07 au 18 septembre pour toutes les classes.
La saisie des résultats a été réalisée par les enseignants sur la plateforme nationale. Une restitution des résultats à destination des parents d'élèves des classes a lieu par la transmission d'une fiche repère expliquant le but de ces évaluations et de « l'araignée » (graphique relevant les compétences de chaque enfant) en français et mathématiques. La restitution des résultats se fait dans chaque classe et continuera à la rentrée du mois de novembre.

- Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

A ce jour, l'école accueille 5 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur les classes du CP au CM2. Les accompagnants interviennent auprès d'élèves présentant des troubles dans leurs apprentissages ou dans leur comportement.
Actuellement, 12 enfants sont accompagnés pour un total de 86h (aide individuelle / aide mutualisée), c'est 3 enfants de plus que l'année précédente.
La directrice précise que ces AESH accompagnent les enfants en appliquant le programme d'activités choisi par l'enseignant.

- Visite médicale

L'infirmière scolaire qui est rattachée au collège Lamartine a débuté les dépistages pour les élèves de CP. Elle voit également tous les nouveaux élèves et peut être sollicitée en cas de besoin. Elle nous accompagne également dans la gestion de PAI délicats (utilisation de piqûre en cas d'allergie alimentaire). Nous l'en remercions.

- EILE (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères)

Pour le portugais, pas d'information pour l'instant. Personne n'a été recruté.
Pour l'arabe, les cours ont commencé le 30/09/2026, le mercredi matin de 10h à 11h30 dans les locaux de l'école. Une relance nominative sera faite dans les cahiers car seuls 2 enfants inscrits se sont présentés.

- EVAR :

Education à la vie relationnelle et affective. Ce programme se met en place progressivement. Chaque classe a 3 objectifs à travailler avec les élèves. Ces séances peuvent durer entre 10, 20 ou 40 minutes selon le niveau de classe.
CP : connaître son corps et son intimité / comprendre la diversité des émotions et des sentiments / comprendre la nature et le sens des liens familiaux
CE1 : grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi et protéger son intimité / comprendre les différentes dimensions d'une relation humaine / promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes
CE2 : se sentir bien dans son corps et en prendre soin / comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter le refus / connaître ses droits
CM1 : connaître les changements de son corps / apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement / promouvoir des relations égalitaires et positives, comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations
CM2 : se sentir bien dans son corps et en prendre soin / promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles / prévenir les risques liés à l'usage du numérique.

- Sorties, projets

- les classes se sont positionnées pour l'utilisation du car de la ville.
- La rentrée en chanson : les élèves de l'école ont fait une chorale devant les CP et nouveaux élèves.
- Bibliothèque : sorties régulières des classes durant l'année.
- Graineterie : beaucoup moins de propositions cette année, néanmoins quelques enseignants se sont positionnés. Mais toutes les classes ne pourront pas être reçues.
- CM2 D et CM2 G sont allés à la Cité des sciences
- les 3 CP ont fait une sortie à Royal Kids.
- La piscine a repris pour les CE1 et CE2. Tous les niveaux auront des séances cette année.
- Le rugby au stade Barran (CP, CE1 et CE2) a débuté en septembre pour 3 séances.
- les CM2 ont des séances d'échecs avec un professeur.
- intervenants sports durant l'année :

CP : natation scolaire, capoeira (5 ou 6 séances), rugby (6 séances)
CE1 : natation scolaire, tennis (6 séances), rugby (6 séances)
CE2 natation scolaire, judo (6 séances), rugby (6 séances)
CM1 : natation scolaire, escrime (6 séances), handball (8 séances)
CM2 : natation scolaire, kung-fu (4 séances), échecs (8 séances) handball (8 séances

- Conférences interactives à l'école pour différentes classes sur les sujets suivants : le corps humain, les émotions, le vivant, le temps qui passe.
- Projet plastique sur toute l'école avec les trombinoscopes exposés dans le préau
- Mme Lebec députée, propose une intervention sur le rôle de député et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Plusieurs classes de cycle 3 se sont positionnées. Les élèves de l'UPE2A et la classe de CM2 G seront reçus à l'assemblée pour une visite.

Questions RPE : Toutes les classes auront-elles des sorties ?
Réponse de la directrice : Toutes les classes s'étant positionnées pour bénéficier du car de la ville, chaque classe aura donc au moins une sortie.
Questions RPE : Pourquoi y a-t-il moins de propositions à la graineterie ?
Réponse de la mairie : la question sera remontée aux concernés pour connaître les raisons des propositions culturelles de cette année (peu adaptées aux classes élémentaires)

- La coopérative

La gestion de la coopérative de l'école est un acte bénévole de la part des enseignants, elle peut être lourde compte tenu du nombre de classes. Merci aux 3 enseignants qui ont assuré l'année 2025-2026 et qui continuent leur mission cette année encore.
Les comptes ont été signés par deux parents d'élèves. La directrice rappelle que les comptes sont consultables toute l'année, qu'il suffit de prendre rendez-vous.
La coopérative a terminé l'année 2025-2026 avec un solde de 11 611€.
La coopérative vient de recevoir le versement de la caisse des écoles (3 576,16 €) et la subvention pour les classes découvertes faites en mars 2026 (1040 €).
Un appel aux dons vient d'être fait auprès des familles.

Questions RPE : Les financements de la mairie seront-ils les mêmes cette année ?
Réponse de la mairie : Pour le budget oui mais on ne sait pas si ce sera au même niveau. Il est possible qu'il y ait des subventions pour les projets : le budget est en cours de discussion.
Questions RPE : Y a-t-il des classes découvertes envisagées ?
Réponse de la directrice et des enseignants : Des projets sont en cours d'étude pour leur faisabilité. L'enseignante de CM1 PB expose un projet de classe découverte avec la classe de CM1 R à Guedelon et Provins. Les contacts sont en cours avec les familles pour avoir moins de refus car cela peut bloquer le projet (4 dans une classe à ce jour).

- Présentation du périscolaire par M. Fleurquin :

Le directeur du périscolaire présente son organisation. Les portes ouvertes ont été faites, mais peu de parents présents. Les activités et projets de l'année passée sont maintenus mais il y a des difficultés de recrutement. (Projet « Talent Show » mis en place en période 1 : représentation jeudi 15/ vendredi 16 octobre sur la pause méridienne).
Les roulements pour le foot et les plannings périscolaires sont affichés dans l'espace périscolaire du préau.

Question RPE : les filles et les garçons sont-ils toujours séparés pour le foot ?
Réponse de M. Fleurquin : la mixité est intégrée dans toutes les activités.
Question RPE : En terme d'effectifs d'encadrement est-ce correct ?
Réponse de M. Fleurquin : C'est à flux tendus. 9 animateurs en début d'année, actuellement 12 à 13. Mais l'idéal serait 16 à 17 animateurs. L'équipe de l'étude est au complet.

4- Sécurité et équipement

- Sécurité et travaux :

Incendie : Un exercice incendie a été réalisé le 17 septembre. Tout s'est bien déroulé.
PPMS : Le PPMS est mis à jour et communiqué aux enseignants, à la mairie et à l'inspection de circonscription
Pas d'information sur les dates des futurs exercices.

La directrice souligne que la police municipale lors des entrées et/ou des sorties n'est pas présente depuis la rentrée de septembre. C'est dommage, cela permet d'apaiser et de sécuriser les abords de l'école. Mails envoyés restés sans réponse.
La mairie peut-elle nous renseigner sur ce point ?
Réponse de la mairie : L'adjoint à la sécurité a été contacté mais n'a pas répondu à ce jour.
La directrice contactera directement l'adjoint à la sécurité et M. Le Maire.

Néanmoins, l'école n'est pas à l'abri d'une suspicion de prise de vues. Une sécurisation du portail de la cour a été demandée en septembre 2025 afin que la cour ne soit plus visible de l'extérieur. Demande appuyée par la Police Municipale. Sécurisation non effectuée à ce jour. La demande sera réitérée.
De même, différents points de sécurité signalés sont à ce jour sans réparation ou intervention : alarme de l'école non fonctionnelle, lattes en bois sur grillage de l'école cassées et non remplacées, caméra du visiophone ne fonctionne pas, portes du rez-de chaussée ont besoin d'être remplacées.

- Demandes ASTECH :

Logiciel permettant de faire les demandes travaux, déménagement meubles. … Beaucoup de demandes, faites, en cours, non vues.

- Ménage dans les classes et matériel des classes :

Les enseignants constatent que le ménage n'est pas toujours fait correctement, particulièrement dans les classes du 1er étage (tables ne sont pas nettoyées au quotidien par exemple). Situations déjà remontées aux responsables.
L'équipe a malheureusement constaté à différents moments que du matériel ou de l'argent liquide disparaissaient, pas nécessairement sur le temps de présence des enfants. Cela pèse sur le climat de l'école et la confiance qu'on devrait avoir sur notre lieu de travail. Force est de constaté que les allers et venues sont nombreux dans l'école sans que la direction soit informée (sur ou hors temps scolaire), beaucoup de personnes ont les clés de l'école.

Question RPE : est-il encore d'actualité que des cours de sport se fassent dans l'école le soir ?
Réponse de la directrice : Pas de nouvelle information à ce sujet.

Réponse de la mairie : C’est probable, les préaux sont souvent réquisitionnés pour des cours de sport.
Question RPE : Les trombinoscopes sont affichés. Qu’en est-il ?
Réponse de la directrice : La directrice souhaite être informée si les locaux sont utilisés afin de les rendre accessibles et enlever les affichages si nécessaire.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30. Le prochain conseil d’école aura lieu le jeudi 4 février 2027 à 18h15.

A Houilles, le 13 octobre 2026

La secrétaire de séance,
L’enseignante de CM2 P

La présidente,
La directrice de l’école